

COMMUNE DE SEXEY LES BOIS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2018

Absents excusés : Jean-Jacques THOUVENOT donne pouvoir à Geneviève BRINGUIER – A. MANNEVY.

Secrétaire de séance : Rémy NOEL

1/ Sécurisation des données à caractère personnel

Après exposé par le Maire de la nécessaire mise en conformité avec la réglementation à partir du 25 mai 2018 concernant la sécurisation des données personnelles, le conseil municipal décide d'adhérer au service RGPD du Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle pour assurer la mission de mise en conformité avec la réglementation.

2/ Circulation Chemin de Champré

Compte tenu de l'importance des travaux jouxtant le chemin de Champré et afin de préserver sa pérennité, les membres du conseil municipal ont décidé de limiter le tonnage du chemin à 3,5 tonnes.

3/ Compte administratif 2017

Les membres du conseil municipal approuvent le compte administratif 2017.

- Les dépenses s'élèvent à 377 179.25 €
- Les recettes s'élèvent à 442 322.93 €
- Le résultat cumulé s'élève à 150 242.16 €

4/ Affectation du résultat

Les membres du conseil municipal décident d'affecter le résultat en report sur l'exercice 2018.

5/ Approbation du compte de gestion

Les membres du conseil municipal approuvent le compte de gestion 2017 établi par les services de la trésorerie.

6/ Vote des taxes

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des différentes taxes locales compte tenu du projet de création d'une nouvelle commune avec Velaine-en-Haye.

7/ Subventions aux associations

L'assemblée décide de verser 1 800 € au Foyer Ruralet 500 € à l'ADAPEC.

8/ Budget 2018

Le budget 2018 est adopté à l'unanimité par les membres du conseil municipal. Il s'équilibre à 411 351.16 € dont 196 057.16 € en fonctionnement et 215 294.00 € en investissement.

9/ Bois mort de chauffage

Compte tenu d'un nombre important de candidats, en accord avec les services de ONF, l'opération d'affouage a été annulée.

10/ Projet de création d'une nouvelle commune

Le Maire présente aux conseillers les avancées dans les réflexions au travers de groupe de travail avec nos voisins de Velaine-en-Haye en vue de la création d'une nouvelle commune au 1^{er} janvier 2019.

La séance est levée à 22h30.